

CONSEIL MUNICIPAL

19 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le 19 juillet, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CHABOT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2018

Etaient présents : Mmes et MM. CHABOT, FRAPPIER, TOURANCHEAU, GUIBERT, SERIN, MENANTEAU, HERBRETEAU, HERBRETEAU ROBET, DELAUNAY, GUILLET.

Absents : Edwige CHAMPIN a donné procuration à Dominique HERBRETEAU
Yann BIRONNEAU a donné procuration à Manuel GUIBERT
Ludovic BOUNAUDET

Secrétaire de séance : Jean-Claude HERBRETEAU
Affiché et transmis au contrôle de légalité le 20/07/2018

~~~~~

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer deux points de l'ordre du jour :

- Retrait de la délibération N°2018-05-07
- Subvention complémentaire au restaurant scolaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le retrait de ces deux points de l'ordre du jour.

~~~~~

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARKING DE L'EGLISE ET DES TRAVAUX DE VOIRIE 2018(2018-07-01)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- D'autoriser M. le Maire à signer le marché public suivant : Programme de voirie 2018 et aménagement du parking de l'Eglise
- De retenir pour la réalisation de ces travaux l'entreprise COLAS TP, la mieux-disante, pour un montant de 144 984,89 € HT décomposé comme suit :
 - 61 469,21 € HT pour le parking place de l'église
 - 30 389,13 € HT pour les parkings salle polyvalente et la voirie 2018
 - 53 126,55 € HT pour les travaux de points à temps
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- De charger Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.

~~~~~

### **ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE VRD DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2018(2018-07-02)**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il a reçu la proposition de maîtrise d'œuvre VRD pour les travaux de voirie 2018 du Cabinet GEOUEST-Susset et associés-.

Les honoraires s'élèvent à 4.519,40 € HT, soit 5 423.28€ TTC : 5,90% du coût prévisionnel des travaux HT : 76 600 € HT x 5,90%.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tous documents se rapportant à cette affaire.

-----

**ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE VRD  
POUR L'AMENAGEMENT DU PARKING DE L'EGLISE (2018-07-03)**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il a reçu la proposition de maîtrise d'œuvre VRD pour l'aménagement du parking de l'Eglise du Cabinet GEOUEST-Susset et associés-.

Les honoraires s'élèvent à 3 500 € HT soit 4 200 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tous documents se rapportant à cette affaire.

-----

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX DU PARKING DE L'EGLISE  
(2018-07-04)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Arrête de la manière suivante le plan de financement de cette opération :

➤ **TOTAL DES DÉPENSES : 72 000 euros HT soit 86 400 € TTC**

➤ **TOTAL DES RECETTES**

CONSEIL DEPARTEMENTAL (Contrat Vendée territoire) 36 000 €

DETR 10 000 €

Fonds Régional de développement des communes 14 400 €

~~~~~

AUTO FINANCEMENT HT 11 600 €

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE FAISANT FONCTION D'ATSEM
A TEMPS NON COMPLET (2018-07-05)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de créer à compter du 1^{er} septembre 2018 un poste d'Adjoint Technique faisant fonction d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, emploi permanent à temps non complet, à raison de 24 heures 26 hebdomadaires,
- De modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

~~~~~

**MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET**  
**Adjoint Technique faisant fonction d'ATSEM (2018-07-06)**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De porter, à compter du 1er septembre 2018, à 23 heures 55 le temps hebdomadaire de travail de l'Agent Technique Territorial faisant fonction d'ATSEM actuellement à 23 heures 51.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.
- De modifier le tableau des effectifs en ce sens

~~~~~

MONTANT DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS
AU TITRE DE LA PREVOYANCE (2018-07-07)

Le Conseil, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- De fixer le montant mensuel de la participation de la collectivité à 17,60 euros par agent, sur la base d'un temps complet, et pour les garanties 1,2 et 3 à compter du 1^{er} octobre 2018.
Le montant de cette participation est exprimé en € bruts.
La participation sera versée au prorata de la quotité réellement travaillée pour les agents à temps non complet ou à temps partiel. Elle sera versée directement à l'agent.
- de donner tout pouvoir à M. le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

~~~~~

**ATTRIBUTION MARCHE DE REMPLACEMENT DES ABAT-SONS**  
**(2018-07-08)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide de valider le devis de la société SCR MENUISERIE pour le remplacement des abat-sons de l'Eglise pour un montant total de 7 208.25€ HT soit 8 649.90 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- charge Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.

~~~~~

MISE EN CONFORMITE DU DOCUMENT D'URBANISME
AVEC LE SHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS YON ET VIE
(2018-07-09)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide d'envisager la mise en compatibilité de la carte communale avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie approuvé le 8 décembre 2016.

~~~~~

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE BALAYAGE MÉCANIQUE DES VOIES  
ET D'ASPIRATION DES AVALOIRS (2018-07-10)**

En conséquence, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de VÉOLIA PROPRETÉ - GRANDJOUAN, la mieux-disante et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

**INFOS DIVERSES**

- Recensement des projets Sécurisation des villages
- Demande de marquage au sol ligne jaune anti stationnement rue de Bel Air
- Demande d'intervention terrain situé entre Noailles et la Gâtelière
- La Roche-sur-Yon Agglomération : Marché d'insertion et de qualification : recensement des besoins
- Animation Economie d'Energie, distribution Kit ampoules LED foyers aux ressources modestes : désignation d'un interlocuteur privilégié pour l'action
- Recensement des projets dans le domaine de la lutte contre les inondations, de la biodiversité et de la dépollution ou de l'aménagement de friches. LRSY Agglomération

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h11

~~~~~